

Arrêté n°250925D

Arrêté portant nomination de la chargée de mission Inclusion de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard

Le directeur

*Vu le Code de l'Éducation, et notamment ses articles R 712-2 ;
Vu les Statuts de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard ;
Vu le règlement intérieur de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard ;
Vu l'arrêté n° 200810 D du 1^{er} septembre 2020 ;
Vu la démission de Madame Thanneur,*

Arrête :

Article 1

Il est mis fin à la fonction de chargée de mission « Handicap » de Madame Murielle THANNEUR à compter du 1^{er} septembre 2025.

Article 2

Madame Marjorie BARCELLA est nommée chargée de mission « Inclusion », à compter du 1^{er} octobre 2025.

Article 3

Les conditions d'exercice et la durée de cette mission seront précisées dans la lettre de mission de l'intéressée.

Article 4 : Transmission, Publication et Exécution

La directrice générale des services de l'UTBM est chargée de l'exécution du présent arrêté ainsi que de sa transmission à la rectrice de région académique Bourgogne-Franche-Comté, Chancelière des universités.

Après transmission, le présent arrêté sera publié sur le site internet l'UTBM et sur son intranet MyUTBM.

Sevenans, le 30 septembre 2025

Le Directeur de l'UTBM,
Ghislain Montavon